

Inscription par
chèque

TÉLÉCHARGEZ...

Les archers des clubs
n'ayant pas souscrit à
l'inscription automatisée
doivent télécharger le
coupon d'inscription

SUR LE SITE

www.ffta.fr

RUBRIQUES

« MODE DE SÉLECTION »
DES DISCIPLINES

+

Joindre le chèque
dans le délai imparti
(voir dans ce document)



PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Dans le cadre de l'adoption du code mondial antidopage par la France, les sportifs peuvent aujourd'hui bénéficier d'une prise en charge d'un état pathologique aigu ou chronique exigeant le recours à une substance ou méthode interdite. La mise en place d'une telle prise en charge est conditionnée par la présentation et l'acceptation, le cas échéant, d'une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) par l'instance concernée (cf. schéma ci-contre).

Toutefois, l'AUT ne peut être obtenue qu'en respectant les critères suivants :

- L'usage thérapeutique d'une substance ou méthode interdite ne doit produire aucune amélioration de la performance autre que celle attribuée au retour à un état de santé normal.
- Le sportif subirait un préjudice de santé significatif en l'absence d'administration de la substance considérée.
- Aucune alternative thérapeutique raisonnable pouvant se substituer à la substance ou méthode normalement interdite ne doit exister.

Il existe deux types d'AUT :

- l'AUT abrégée (glucocorticoïdes par voies non systémiques et bêta-2 agonistes par inhalation)
- l'AUT standard.

SPORTIF NATIONAL
Chpt France, Ligue, Département, Compétitions locales

Formulaire d'AUT rempli par le médecin
(accompagné du dossier médical nécessaire) à envoyer
au moins **30 jours avant** la compétition.

**AGENCE FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE
LE DOPAGE**

229 BLD SAINT GERMAIN
75007 PARIS

Pour tout renseignement complémentaire :
<http://www.aflid.fr>

FICHER D'AUT
TÉLÉCHARGEABLE
SUR LE SITE DE LA FFTA www.ffta.fr

D'une manière générale :

- expédier la demande en recommandé avec AR accompagnée d'un chèque de 40 euros et de toute la documentation nécessaire. Conserver une copie de l'ensemble ainsi qu'une preuve de la transmission du dossier ou l'accusé réception de la demande.
- l'AUT est attribuée pour une durée d'un an. Les sportifs nécessitant des traitements de longue durée doivent donc réitérer leur demande chaque année.

Lors d'un contrôle anti-dopage :

- tous médicaments ou tous produits administrés doivent être consignés dans le procès verbal de prélèvement.
- l'archer doit présenter son AUT, le cas échéant, ainsi que le certificat d'approbation à l'agent de contrôle.

En cas d'absence d'AUT :

- En cas de contrôle positif pour l'utilisation d'une substance à des fins thérapeutiques sans demande d'AUT préalable, le sportif peut présenter des justificatifs médicaux pertinents lors de la procédure disciplinaire.
- L'avantage de l'AUT, qui suppose une démarche médicale très complète a priori et une participation financière du sportif, consiste simplement à éviter l'ouverture d'une procédure. L'AUT est donc principalement recommandée aux sportifs de haut niveau, pour lesquels la détention d'une autorisation préalable peut représenter une garantie essentielle.

Tout archer licencié à la FFTA doit s'assurer que tout « produit » ou substance qu'il utilise ne contient aucune substance interdite (<http://www.aflid.fr>).

268 / 270, rue de Brément
93561 ROSNY S/BOIS CEDEX

Tél : 01 48 12 12 20
Fax : 01 48 94 23 48
Internet : www.ffta.fr
e-mail : ffta@ffta.fr

Inscription automatisée
OPTEZ...

POUR UN MEILLEUR SERVICE,
LA FÉDÉRATION PERMET AUX
ARCHERS DE PROCÉDER À LEUR
INSCRIPTION EN LIGNE AUX
CHAMPIONNATS DE FRANCE.

Pour cela, leur club doit opter,
au préalable, au service d'inscription
automatisée (Extranet fédéral,
☐ Inscription Chpt de France)

Les archers peuvent accéder à ce service via
l'espace licencié (codes d'accès indiqués sur la
lettre licence 2009)

TOUS RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES

www.ffta.fr

RUBRIQUES « MODE DE SÉLECTION »
DES DISCIPLINES

Procédure
d'inscription

aux

Championnats de
FRANCE

2009



www.ffta.fr



Tout score réalisé sur un championnat de France ne peut être sélectif pour aucun autre championnat de France

CRITÉRIUM ET CHAMPIONNATS NATIONAUX INDIVIDUELS

PRÉLÈVEMENT

Dates et lieux

Ouverture de la pré-inscription par prélèvement*

*UNIQUEMENT les archers dont le club a souscrit au prélèvement pour les championnats de France

Fermeture de la pré-inscription par prélèvement

CHÈQUE

Envoi SPONTANÉ à la FFTA d'un chèque individuel

Dès lors que l'on souhaite participer au chpt de France

Date Limite de la pré-inscription par chèque

Affichage permanent des inscriptions sur le classement sélectif intermédiaire

Date d'arrêt du classement sélectif intermédiaire DOM-TOM

Fichier PDF consultable uniquement sur le site fédéral des classements

Dernier week-end sélectif

Affichage liste des sélections

	CRITERIUM BARE BOW		SALLE		NATURE		FITA POULIES JEUNES		SCRATCH CO		CAMPAGNE JEUNES		SCRATCH		Semaine FITA Classique SCRATCH CL		JEUNES		FITA VETERANS		CAMPAGNE VETERANS		CIBLES 3D		FEDERAL		BEURSAULT		
	28 fév. & 01 mars BORT LES ORGUES		06 au 08 mars LONS LE SAUNIER		30 & 31 mai PORTES LES VALENCE		4 juillet VAL D'ISERE		4 juillet VAL D'ISERE		17 juillet BAINS LES BAINS		18 & 19 juillet BAINS LES BAINS		25 juillet ST AVERTIN		27 & 28 juillet ST AVERTIN		4 & 5 août QUERRIEN		8 & 9 août RIEC SUR BELON		22 & 23 août CHATEAUDUN		29 & 30 août BLAINVILLE SUR ORNE		27 septembre ESTREES ST DENIS		
	15 septembre	15 septembre	1 ^{er} février	1 ^{er} avril	1 ^{er} avril	23 juin	23 juin	7 juillet	7 juillet	14 juillet	14 juillet	27 juillet	28 juillet	11 août	18 août	1 ^{er} avril	1 ^{er} avril	1 ^{er} avril	1 ^{er} avril	1 ^{er} février	1 ^{er} avril	1 ^{er} avril	-	-	-	-	-	-	
	17 février	24 février	19 mai	23 juin	23 juin	7 juillet	7 juillet	14 juillet	14 juillet	27 juillet	28 juillet	11 août	18 août	1 ^{er} février	1 ^{er} avril	1 ^{er} avril	1 ^{er} avril	1 ^{er} avril	1 ^{er} février	1 ^{er} avril	1 ^{er} avril	1 ^{er} février	1 ^{er} avril	1 ^{er} avril	1 ^{er} février	1 ^{er} avril	1 ^{er} avril	-	
	envoi coupon + chèque 22 €	envoi coupon + chèque 16 € B,M,C,J et chèque 22 € S,V,SV	envoi coupon + chèque 16 € B,M,C,J et chèque 22 € S,V,SV	envoi coupon + chèque 16 €	envoi coupon + chèque 22 € toutes catégories tirant 2x70 m	envoi coupon + chèque 16 €	envoi coupon + chèque 22 € toutes catégories tirant 2x70 m	envoi coupon + chèque 16 €	envoi coupon + chèque 22 € toutes catégories tirant 2x70 m	envoi coupon + chèque 22 €	envoi coupon + chèque 22 €	envoi coupon + chèque 22 €	envoi coupon + chèque 22 €	envoi coupon + chèque 16 € B,M,C,J et chèque 22 € S,V,SV	envoi coupon + chèque 16 € B,M,C,J et chèque 22 € S,V,SV	envoi coupon + chèque 22 €	envoi coupon + chèque 22 €	envoi coupon + chèque 22 €	envoi coupon + chèque 22 €	envoi coupon + chèque 16 € B,M,C,J et chèque 22 € S,V,SV	envoi coupon + chèque 16 € B,M,C,J et chèque 22 € S,V,SV	envoi coupon + chèque 16 € B,M,C,J et chèque 22 € S,V,SV	envoi coupon + chèque 16 € B,M,C,J et chèque 22 € S,V,SV	envoi copie du passeport avec la qualif. et copie carte licence 2009 + chèque 16 €	envoi copie du passeport avec la qualif. et copie carte licence 2009 + chèque 16 €	envoi copie du passeport avec la qualif. et copie carte licence 2009 + chèque 16 €	envoi copie du passeport avec la qualif. et copie carte licence 2009 + chèque 16 €	envoi copie du passeport avec la qualif. et copie carte licence 2009 + chèque 16 €	
	Mer. 11 février	Mer. 18 février	Mer. 13 mai	Mer. 17 juin	Mer. 17 juin	Mer. 1 juillet	Mer. 1 juillet	Mer. 8 juillet	Mer. 8 juillet	Mer. 22 juillet	Mer. 22 juillet	Mer. 5 août	Mer. 12 août	Mer. 11 août	Mer. 12 août	Mer. 22 juillet	Mer. 22 juillet	Mer. 22 juillet	Mer. 22 juillet	Mer. 5 août	Mer. 12 août	Mer. 12 août	Mer. 12 août	Mer. 12 août	Mer. 12 août	Mer. 12 août	Mer. 12 août	Mer. 12 août	Mer. 16 sept.
	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	
	14 janvier	14 février	8 avril	13 mai	13 mai	27 mai	27 mai	3 juin	3 juin	16 juin	17 juin	1 ^{er} juillet	8 juillet	1 ^{er} juillet	8 juillet	3 juin	3 juin	16 juin	17 juin	1 ^{er} juillet	8 juillet	1 ^{er} juillet	8 juillet	1 ^{er} juillet	8 juillet	1 ^{er} juillet	8 juillet	1 ^{er} juillet	
	14 - 15 février	21 - 22 février	16 - 17 mai	20 - 21 juin	20 - 21 juin	4 - 5 juillet	4 - 5 juillet	11 - 12 juillet	11 - 12 juillet	25 - 26 juillet	25 - 26 juillet	8 - 9 août	15 - 16 août	8 - 9 août	15 - 16 août	11 - 12 juillet	11 - 12 juillet	25 - 26 juillet	25 - 26 juillet	8 - 9 août	15 - 16 août	15 - 16 août	15 - 16 août	15 - 16 août	15 - 16 août	15 - 16 août	15 - 16 août	12 - 13 sept.	
	Mer. 18 février	Mer. 25 février	Mer. 20 mai	Mer. 24 juin	Mer. 24 juin	Mer. 8 juillet	Mer. 8 juillet	Mer. 15 juillet	Mer. 15 juillet	Mer. 28 juillet	Mer. 29 juillet	Mer. 12 août	Mer. 19 août	Mer. 12 août	Mer. 19 août	Mer. 15 juillet	Mer. 15 juillet	Mer. 28 juillet	Mer. 29 juillet	Mer. 12 août	Mer. 19 août	Mer. 19 août	Mer. 19 août	Mer. 19 août	Mer. 19 août	Mer. 19 août	Mer. 19 août	Mer. 19 août	
	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	

Envoi d'un reçu

Individuel uniquement aux inscrits par chèque le lendemain du Chpt de France

Traitement des prélèvements

débit sur le club des archers sélectionnés

Encaissement des chèques

le lendemain du championnat de France

Retour des chèques

uniquement aux archers non sélectionnés

En cas d'absence

Aucun remboursement ne sera fait (sauf sur justificatifs sérieux)

SUIVRE RÉGULIÈREMENT LES CLASSEMENTS INDIVIDUELS & PAR ÉQUIPES SUR :



WWW.FFTA.FR



08.92.68.18.70
0,34 € / mn

Reportez-vous aux modes de sélections aux championnats de France dans les rubriques des disciplines. www.fft.fr

"La Semaine Jeunes du Tir à l'Arc"

Les 2 premières journées : épreuves individuelles (catégories M/C/J H&F).
3^e et 4^e journée : championnat de France par équipes de Ligue de tir à 2x70m. (2x50m M H&F et 2x70m CJ H&F)

du 9 au 12 juillet 2009 à Coutances

Dates et lieux

Envoi SPONTANÉ à la FFTA

Dès lors que l'on souhaite participer au championnat de France, à la finale nationale ou au critérium.

Limite dépôt d'équipe

Dernier week end sélectif

Affichage de la liste des équipes sélectionnées ou qualifiées

CRITÉRIUMS ET CHAMPIONNATS NATIONAUX PAR EQUIPES

FITA par équipes - CLASSIQUE					FITA par équipes - POULIES		EQUIPES PARCOURS		
D1	JEUNES CLUBS *	JEUNES LIGUES	DR	D2	D.N.A.P	DR	CRITERIUM NATURE	CRITERIUM 3D	CAMPAGNE
25 & 26 juillet ST AVERTIN	29 juillet ST AVERTIN	11 & 12 juillet COUTANCES	19 septembre BRIENON S/ARMANCON	20 septembre BRIENON S/ARMANCON	4 & 5 juillet VAL D'ISÈRE	18 septembre BRIENON S/ARMANCON	29 mai PORTES LES VALENCE	21 août CHATEAUDUN	3 & 4 octobre MONTLOUIS S/LOIRE
Inscription annuelle	envoi coupon équipes + chèque 80 €	envoi coupon équipes + chèque 100 €	envoi coupon équipes + chèque 120 €	Inscription annuelle	Inscription annuelle	envoi coupon équipes + chèque 120 €	envoi coupon équipes + chèque 120 €	envoi coupon équipes + chèque 120 €	envoi coupon équipes + chèque 120 €
Lundi 6 juillet	Mercredi 1 ^{er} juillet	Lundi 29 juin	Lundi 31 août	Lundi 31 août	Lundi 15 juin	Lundi 31 août	Mercredi 20 mai	Mercredi 12 août	Mercredi 23 sept
	11 - 12 juillet	27 - 28 juin					16 - 17 mai	8 - 9 août	19 - 20 septembre
	Mer. 15 juillet	Mer. 1 ^{er} juillet	Mer. 2 septembre	Mer. 2 septembre		Mer. 2 septembre	Vendredi 22 mai	Vendredi 14 août	Vendredi 25 sept.
	@	@	@	@		@	@	@	@

(*) Affichage permanent des inscriptions sur le classement sélectif intermédiaire par équipes